



Réunion en visioconférence du vendredi 5 mars 2021 (13h45-15h).

Sont présents : le SG, la DRH, le DRH adjoint, UNSA, AD, SPLEC, SNALC, CGTR, CFTC EPR, FEP CFDT, SGEN CFDT, SNEC CFTC, SNES FSU, SNE CSEN.

Généralités par le Secrétaire Général

- Tests antigéniques : ils se poursuivront dès qu'il y aura circulation du virus. Exemple du lycée Jean Hinglo où 30 professeurs et 30 élèves ont été testés (nasopharyngés). Il faut 10 minutes pour avoir le résultat.
- Tests salivaires : exemple de deux écoles (une à Sainte-Suzanne, l'autre à Saint-Paul - 75 sur 160 élèves) qui ont essayé les tests salivaires. Le plus difficile est de réussir à faire cracher les plus petits. Les résultats (anonymes) arrivent en moins de 24 heures ; le directeur en est destinataire. Coup de chapeau pour les directeurs, les enseignants, les infirmières pour la préparation.
- Fermetures administratives de classes : les fratries sont des contacts directs, la présence de variants signifie contact à risque. Cela nécessite une recherche rapide (contact tracing). Pour 1 cas on « sort » toute la classe. L'ARS a détecté 30 à 40 covid+ qui ont été scolarisés ces derniers jours, il faudra donc prévenir les familles rapidement, même pendant les vacances.
- Personnels vulnérables : simple demande à refaire pour la période 4, à compter du 22 mars. A cette date les conditions devraient être identiques, et même vaccinés ces personnels resteraient vulnérables, c'est à préciser ultérieurement.
- Continuité pédagogique : il y a beaucoup d'élèves hors école, une centaine d'enseignants en travail à distance. Rappel : pas de double travail car on ne peut assurer des cours et travailler ensuite à distance. Le temps de service reste identique. Déjà que les directeurs ont beaucoup donné de leur temps...
- Masques dans le premier degré : les choses se sont calmées, le collectif fait toujours parler de lui, très peu d'élèves concernés. Si un élève n'a pas de masque (pour une question de non port volontaire) les parents le récupèrent, la procédure est inchangée.

Questions du SNE

1 - Nettoyage désinfectant

Dans la FAQ du 19/02/21 il est mentionné : Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé plusieurs fois par jour. Ce nettoyage n'est pas toujours fait dans les écoles. Comment peut-on rappeler gentiment les municipalités à l'ordre, sachant qu'elles ont des problèmes de personnel ?



C'est un problème récurrent depuis un an (aération, lavage des mains, pas d'eau, pas de gel, absentéisme des personnels municipaux...), la rectrice voit les maires chaque mardi et le leur rappelle constamment (vigilance envers les écoles). Il n'est pas facile d'avoir une posture (d'où le « gentiment »).

2 - Répartition des élèves

Dans la FAQ du 19/02/21 il n'est pas mentionné de préconisation pour l'accueil dans nos classes des élèves des professeurs absents. Serait-il possible d'avoir un rappel de la procédure ? Les représentant légaux doivent-ils sans délai récupérer les enfants puisqu'il faut éviter les brassages de groupes d'élèves ?

Il faut bien sûr éviter les brassages d'élèves (et d'adultes d'ailleurs) car c'est une source de contamination. La répartition se fait toujours dans les écoles (par niveau généralement). Il y a eu tension parfois sur le remplacement. On n'est pas dans l'absolu non brassage. Il faut demander des remplaçants lorsque c'est nécessaire ou appeler les parents lorsqu'il y a trop d'élèves à ventiler. Recrutement d'une dizaine de contractuels pour épauler les pôles de remplacement.

3 - Fermeture d'école

A partir de combien de classes fermées doit-on fermer toute l'école ?

A partir de 3 classes fermées on peut donc soit fermer toute l'école, soit un niveau de classe MAIS ce n'est pas systématique, tout dépend de l'organisation, c'est l'ARS qui le définit.

4- 18 jours d'isolement

On vient de voir (dans un groupe sur Facebook) de nouvelles fiches avec jusqu'à 18 jours et 24 jours d'isolement. Sommes-nous concernés ?

Oui. Il faut l'illustrer par une situation intra familiale : un enfant à l'isolement de 7 jours car les parents sont covid+, s'il devient covid avéré il rempile pour 10 jours, et si pas de test car trop jeune, il reste en isolement pour 7 jours supplémentaires (soit 18 ou 24 jours).

Je lis un exemple de fiche : « un membre du foyer est positif - les enfants à la maison pendant 17 jours - si des symptômes apparaissent il faut consulter - au 18ème jour test des enfants et si négatif ils retournent à l'école - en l'absence de test les enfants restent à la maison pour 7 jours de plus soit 24 au total »

Autres questions



5 - Cordes vocales affectées (SPELC)

De plus en plus d'enseignants ont les cordes vocales abîmées (nodules) et sont au repos vocal forcé. Il n'est pas possible d'aménager le moment de cours (Plexiglas sans masque par exemple) car le port du masque relève de l'obligation professionnelle. Si on a un souci de santé il faut se mettre en arrêt de travail.

6 - Refus de réunions d'information syndicales (SNES)

Aucune raison d'empêcher l'information syndicale dans les établissements mais les consignes sont les mêmes pour tous. Les réunions peuvent prendre différentes formes.

7 - Formations annulées (AD)

Des collègues PLP sont mécontents car des formations attendues de longue date sont annulées, alors qu'ils font classe à jusque'à 31 élèves ! Le SG répond qu'il n'y a plus de réunions comportant plus de 6 personnes. Il faut s'adapter.

8 - Harcèlement par les parents (SNEC)

Des parents harcèlent les enseignants au sujet du port du masque obligatoire : il ne faut pas entrer dans la polémique ; le directeur signale les difficultés et l'IEN se charge de régler l'affaire. On peut recourir à la lettre de la Rectrice et à la lettre d'accompagnement.

9- Enseignants toujours inquiets (SNALC)

Des collègues sont toujours inquiets, stressés. Le SG dit que face à ce côté anxiogène il faut se référer au processus de contact tracing (3 covid+ > la classe ferme - pour les variants c'est autre chose (1 cas sur 2) : il faut quelques jours d'identification puis fermer la classe administrativement pour 7 jours). Les enseignants restent en poste, au contraire des élèves.

10 - Contractuels 1D (UNSA)

Le Ministère a donné des moyens : 10 ETP pour recruter 10 contractuels du premier degré en période 4, probablement pour épauler les pôles de remplacement. Dans le second degré il y a des ETP d'AED pour l'aide au travail à distance (élèves et AED dans la salle de classe et professeur chez lui). A venir : le recrutement de jeunes personnels de santé « médiateurs » (une quinzaine ou une vingtaine d'étudiants) pour aider à la pratique des tests salivaires.

Questions à madame Clément (DRH)



11- Mouvement intra (SNE)

J'avais participé à la visio LDG en octobre dernier avec le ministère et celui-ci avait précisé que le mouvement intradépartemental avait vocation à se dérouler le plus tard possible afin que tous les éléments de cadrage soient prêts. L'an dernier c'était en avril et qu'en est-il cette année ?

Au niveau national les serveurs ouvriraient le 1er avril et ici à la Réunion vers la mi-avril.

12 - Indemnités (SNALC)

Professeurs principaux en 3ème SEGPA ou référents : déblocage nécessaire pour toucher l'indemnité. Problème de paramétrage national.

13 - Classe exceptionnelle et hors-classe (AD)

La date de parution de de la circulaire relative à la classe exceptionnelle (PLP) n'est pas connue. Problème de la perte d'ancienneté lors du passage au 7ème échelon de la hors-classe : il faudra vérifier.

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Anthony Payet SNE CSEN 974